



RECENSEMENT DU PATRIMOINE ARCHEOLOGIQUE DE SOUES PAR LE SERVICE REGIONAL DE L'ARCHEOLOGIE

Depuis plusieurs années, le conseil municipal de Soues s'est attaché à recenser et protéger le patrimoine de la commune.

C'est déjà dans cet esprit qu'ont été entreprises des démarches auprès des Monuments Historiques afin d'inscrire le retable principal de l'église comme un élément du Patrimoine baroque des Hautes Pyrénées.

Ce mardi, l'aventure continue avec la visite de Mme Berdoy, ingénieure d'étude au service régional de l'archéologie. Ce dernier est « chargé de mettre en œuvre, dans la région, la politique de l'Etat en matière d'archéologie et plus particulièrement d'accomplir les missions suivantes : inventorier, étudier, protéger et promouvoir le patrimoine archéologique. Son domaine d'action s'étend des origines de l'homme, dans la région, jusqu'à hier ».

Guidés par Jean François Perrut, et accompagnés par Mr le Maire et des membres de la commission patrimoine, Anne Berdoy et Thibault de Rouvray ont parcouru notre commune afin d'en recenser le patrimoine et de l'inscrire sur la carte archéologique établie par la DRAC.

<https://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Occitanie/Patrimoines-et-architecture/Archeologie/L-archeologie-en-pratique2/La-carte-archeologique>

De l'emplacement présumé des anciennes tours médiévales, à la fonderie Dencausse, de l'ancienne papeterie, à l'ouvrage des Perthuis, (une pièce maîtresse du système de canaux qui alimentait la ville de Tarbes au XIXème siècle autant de marques du passé à découvrir lors de prochaines journées du patrimoine ou de balades insolites.

Jean-Michel DELAVault

Juillet 2020